



MAIRIE DE PLEUDIHEN-SUR-RANCE

-SERVICE ENFANCE JEUNESSE-
ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024



ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

1 – MERCREDI (JOURNÉE OU MATINÉE ET / OU APRÈS-MIDI).

L'accueil de loisirs propose aux enfants de 3 à 12 ans (**enfant propre obligatoirement**) des activités variées (grand jeu, sortie, sport, création, ...). Il tient compte également du rythme de chaque enfant qui lui est confié (sieste échelonnée, temps calme, temps libre) ainsi que de leurs desiderata. L'accueil s'effectue dans les locaux périscolaires de l'école publique. Possibilité de poursuivre son activité associative du mercredi (remplir l'autorisation parentale : Décharge de responsabilité). Montant financier envoyé par courriel à la famille à chaque fin de période = De septembre à décembre, de janvier à mars et d'avril à juillet.

- **INSCRIPTION** : Le vendredi au plus tard pour le mercredi qui suit.
- **DÉSISTEMENT** : Si désistement après le vendredi, un certificat médical sera exigé dans les 48h pour ne pas être facturé.
- **HORAIRE**.

	MERCREDI
ACCUEIL +	7h30 – 9h et 17h15 – 18h45
ACCUEIL	9h – 9h15 / 13h30 – 13h45 / 17h – 17h15
JOURNÉE	9h15 – 17h (avec repas + goûter)
MATINÉE	9h15 – 12h (*prendre son enfant au R.S)
APRÈS-MIDI	13h45 – 17h (avec goûter)



*Le restaurant scolaire (R.S) se situe cour du Verger – Rue du Val d'Orient. Vous entrez dans la cour puis vous montez les escaliers et vous allez nous trouver dans le réfectoire.

➤ TARIFS.

	QUOTIENT FAMILIAL	Accueil + LE CRÉNEAU	ENFANT HABITANT À PLEUDIHEN, ST HÉLEN, LA VICOMTÉ		ENFANT N'HABITANT PAS À PLEUDIHEN, ST HÉLEN, LA VICOMTÉ	
			JOURNÉE	½ JOURNÉE	JOURNÉE	½ JOURNÉE
BARÈME A	0 A 575 €	1.00 €	8.55 €	5.60 €	11.45 €	6.80 €
BARÈME B	576 € A 700 €	1.15 €	11.45 €	6.80 €	12.60 €	7.50 €
BARÈME C	701€ A 900 €	1.20 €	12.65 €	7.60 €	13.90 €	8.35 €
BARÈME D	901€ A 1100 €	1.25 €	13.65 €	8.10 €	15.00 €	8.90 €
BARÈME E	1101€ ET +	1.35 €	14.85 €	8.70 €	16.35 €	9.60 €

2 – LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI (MATIN ET / OU SOIR).

École primaire publique « Entre Terre et Mer » : Pour l'accueil du matin, 1 adulte doit obligatoirement accompagner l'enfant dans les locaux périscolaires et le confier à l'animateur de service.

- ✓ **Pour les maternelles** : Activités d'intérieur et de plein-air.
- ✓ **Pour les élémentaires** : Les enfants peuvent faire leurs devoirs en autonomie. Un animateur sera présent pour assurer le calme, ce n'est donc pas une étude

Pour participer aux différents services de la commune à la rentrée scolaire : Restaurant scolaire, transport scolaire, accueils de loisirs périscolaires (du lundi au vendredi pendant la période scolaire) et / ou extrascolaires (pendant les vacances scolaires), le responsable de l'enfant doit remplir la fiche de renseignements de l'année scolaire en cours et la déposer en mairie. L'enfant dont le dossier est incomplet n'aura pas accès aux prestations. Les règlements des différents services ainsi que la fiche de renseignements peuvent être téléchargés sur le site internet de la commune.

RESTAURANT SCOLAIRE

Si votre enfant mange au restaurant scolaire, merci de cocher les jours de présence sur la fiche de renseignements. L'inscription est valable pour l'année scolaire.

➤ **INSCRIPTION ET / OU DÉSISTEMENT OCCASIONNEL** : Prévenir le jeudi au plus tard pour la semaine suivante (courriel obligatoire ou passer en mairie). Si désistement après le jeudi, un certificat médical sera exigé dans les 48h pour ne pas être facturé sachant qu'il y a un jour de carence de comptabilisé. Le prix du repas est de 3.65 euros. Facture envoyée à mois échu par courrier postal à la famille.

TRANSPORT SCOLAIRE

La commune met en place un ramassage scolaire sur tout son territoire. Le car passe tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis scolaires, matins et soirs pour transporter votre enfant de son domicile ou autre à l'école et vice versa. Retirer un imprimé spécifique à la mairie.

➤ TARIFS.

	OCCASIONNEL 1 TRAJET	1 SEMAINE 1 FOIS / JOUR	1 SEMAINE 2 FOIS / JOUR
1ER ENFANT	2.30 €	5.80 €	9.70 €
2EME ENFANT	1.40 €	3.70 €	5.80 €
3EME ENFANT	1.05 €	2.45 €	3.85 €



Facturation au trimestre : (Tarif semaine x nb de semaines) – 10 %.

dirigée mais une étude surveillée. Au programme également : Activités d'intérieur et de plein-air. Facture envoyée tous les 2 mois par courrier postal à la famille.

➤ **HORAIRES ET TARIFS.**

	QUOTIENT FAMILIAL	ACCUEIL + 7H30 A 8H35	ACCUEIL + 16H25 A 17H30	ACCUEIL + 17H30 A 18H45
BARÈME A	0 A 575 €	1.00 €	1.00 €	1.00 €
BARÈME B	576 € A 700 €	1.15 €	1.15 €	1.15 €
BARÈME C	701€ A 900 €	1.20 €	1.20 €	1.20 €
BARÈME D	901€ A 1100 €	1.25 €	1.25 €	1.25 €
BARÈME E	1101€ ET +	1.35 €	1.35 €	1.35 €

+++++

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE

PÉRIODES D'OUVERTURES : VACANCES AUTOMNE, HIVER, PRINTEMPS ET ÉTÉ.

ENFANTS DE 3 A 12 ANS.



En fonction des différentes périodes de vacances, rotation des enfants sur les sites (Pleudihen, St Hélen, la Vicomté). Il y aura toujours au minimum une garderie + un accueil matin et soir dans les locaux périscolaires de l'école publique à Pleudihen. Le transport en car des enfants entre les communes sera assuré par nos soins. Le programme d'activités sera disponible environ 3 semaines avant la période. Montant financier envoyé par courriel à la famille à chaque fin de période : Automne, hiver, printemps et été.

- **INSCRIPTION** : Avant la date butoir.
- **DÉSISTEMENT** : Si désistement après la date butoir, un certificat médical sera exigé dans les 48h pour ne pas être facturé.
- **HORAIRES.**

ACCUEIL +	ACCUEIL	JOURNÉE
7h30-9h et 17h15-18h45	9h-9h15 et 17h-17h15	9h15-17h (avec repas + goûter)

➤ **TARIFS.**

	QUOTIENT FAMILIAL	ACCUEIL + LE CRÉNEAU	ENFANT HABITANT À PLEUDIHEN, ST HÉLEN, LA VICOMTÉ		ENFANT N'HABITANT PAS À PLEUDIHEN, ST HÉLEN, LA VICOMTÉ	
			JOURNÉE	SEMAINE DE 5 JOURS	JOURNÉE	SEMAINE DE 5 JOURS
BARÈME A	0 € A 575 €	1.00 €	8.55 €	38.25 €	11.45 €	51.30 €
BARÈME B	576 € A 700 €	1.15 €	11.45 €	51.30 €	12.60 €	56.50 €
BARÈME C	701 € A 900 €	1.20 €	12.65 €	56.70 €	13.90 €	62.30 €
BARÈME D	901 € A 1100 €	1.25 €	13.65 €	61.20 €	15.00 €	67.30 €
BARÈME E	1101 € ET +	1.35 €	14.85 €	66.60 €	16.35 €	73.35 €

LES DATES DES VACANCES SCOLAIRES

- Rentrée scolaire** : Jour de la reprise le lundi 4 septembre.
- Vacances d'Automne** : À la fin des cours du vendredi 20 octobre.
Jour de la reprise le lundi 6 novembre.
- Vacances de Noël** : À la fin des cours du vendredi 22 décembre.
Jour de la reprise le lundi 8 janvier.
- Vacances d'Hiver** : À la fin des cours du vendredi 23 février.
Jour de la reprise le lundi 11 mars.
- Vacances de Printemps** : À la fin des cours du vendredi 19 avril.
Jour de la reprise le lundi 6 mai.
- Pont de l'Ascension** : À la fin des cours du mardi 7 mai.
Jour de la reprise le lundi 13 mai.
- Vacances d'Été** : À la fin des cours du vendredi 5 juillet.



+++++

INFORMATIONS DIVERSES POUR TOUS LES SERVICES

- ✓ Pour le 3^{ème} enfant inscrit d'une même famille aux accueils de loisirs (même jour de présence sur la totalité) = - 50 %.
- ✓ En absence de connaissance du quotient familial, le barème E sera appliqué.
- ✓ Tout rappel pour non paiement à la date butoir entraînera une majoration de 10 %.
- ✓ En cas de retard à 18h45 à l'accueil +, le créneau de votre barème sera multiplié par 5 à chaque ¼ d'heure entamé.

- VOS INTERLOCUTEURS -

TRANSPORT SCOLAIRE ET CANTINE MUNICIPALE.

Sandrine Juhel au 02.96.88.21.34. / mairie-juhel@orange.fr

ACCUEILS DE LOISIRS.

José Escanez au 02.96.83.20.20. / 06.68.19.26.42. / pleudihen.jeunesse@orange.fr

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DES ACCUEILS DE LOISIRS (3-12 ANS).

02.96.88.22.77.